

## Règlement des griefs

---

|                |                                                                     |
|----------------|---------------------------------------------------------------------|
| DATES :        | Vendredi 13 juin<br>Samedi 14 juin                                  |
| HEURES :       | de 9h à 16h30                                                       |
| ENDROIT :      | Bureau régional de l'AFPC<br>5800 rue Saint-Denis, Montréal         |
| RESPONSABLES : | Pascal Lauzon, conseiller syndical<br>Frédéric Boucher-Legault, FFA |

---

### **Cette formation est offerte aux membres des sections locales des districts 2, 6 et 7**

À la fin de la formation, les participantes et les participants :

- Sauront ce qu'est un grief et reconnaîtront les différents types de griefs;
- Comprendront les rôles de chacun dans le cadre d'une procédure de règlement de grief;
- Comprendront le rôle de représentation de l'AFPC lors du règlement des griefs;
- Comprendront certaines des difficultés propres à une procédure de règlement de grief.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 16 mai 2025, 12h (midi)**

*Dans le cadre de cette formation, nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s : l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments et un membre par section locale.*

*Selon les politiques nationales de l'AFPC présentement en vigueur, vous devez ne présenter aucun symptôme pour participer aux réunions en présentiel. Cette directive est sujette à changement suivant l'évolution de la situation.*

***Pour vous inscrire :***

Faites parvenir le formulaire d'inscription complété, ci-joint ou sur le site [www.afpcquebec.com](http://www.afpcquebec.com) sous les onglets « Formation » :

Par télécopieur : 514 875-8399

Par courriel : [bureauregionalmontreal@psac-afpc.com](mailto:bureauregionalmontreal@psac-afpc.com)



**AFPC · Québec**  
Alliance de la Fonction publique du Canada

[www.afpcquebec.com](http://www.afpcquebec.com)